

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-638 DU 9 OCTOBRE 2014

Chargeant Monsieur **Dossou Simplicie CODJO**, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes, de l'intérim de Monsieur **Robert Théophile YAROU**, Ministre de la Défense Nationale pour compter du vendredi 12 Septembre 2014.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
Vu le Décret n° 2014- 512 du 20 Août 2014 portant composition du Gouvernement.

DECRETE

Article 1^{er}: Pour compter du vendredi 12 Septembre 2014, Monsieur **Dossou Simplicie CODJO** Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes, est chargé de l'intérim de Monsieur **Robert Théophile YAROU**, Ministre de la Défense Nationale, pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 9 octobre 2014

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 10 - AN 6 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MDN 2 - MECESRS 2 - MISPC 2 - SGG 4 - AUTRES
MINISTRES 23



